



Certains candidats lorgnent la place et multiplient les promesses.

Au Conseil Général, il n'y a pas un poste à occuper mais un travail à faire.

Fier de ce qui a été fait, je m'engage ...

... A poursuivre l'aménagement et la sécurisation des routes départementales, en concertation avec les maires des 10 communes du canton.

> Aménagement rapide de la rue de la Phalecque (RD 208) entre Lomme, Sequedin et Ennetières-en-Weppes (Axe MIN – Plate-forme multimodale)

> Lancement des travaux entre Englos, Escobecques, Erquinghem-le-Sec et Beaucamps-Ligny (RD 7) avec un traitement des entrées de village et une prise en compte des cyclistes.

> Poursuite des travaux de l'Avenue de Dunkerque (RD 933) à Lomme et rectification du tracé rue du Marais (RD 48).

> Requalification de la traversée d'Ennetières-en-Weppes (RD 63) et aménagement d'un carrefour giratoire entre Ennetières et Prémesques.

> Mise hors gel avec élargissement d'accotements entre Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes et Escobecques (RD 141 B). Aménagement du carrefour à la Maisnil.

> Inscription des travaux à réaliser Rue du Général de Gaulle (RD 941) à Hallennes lez Haubourdin.

... A rester constamment à l'écoute des équipes enseignantes et éducatives des collèges du canton

> Participation aux réunions trimestrielles du conseil d'administration des collèges.

> Soutien financier des initiatives des collégiens (voyages, découvertes, actions éducatives) en plus des politiques départementales existantes.

> Réflexion sur le rapprochement des collèges lommois (1000 élèves accueillis dans 3 collèges dont 2 neufs reconstruits par le département pour 25 millions d'euros).

... A faire en sorte que chaque aîné du canton puisse s'inscrire dans un parcours personnalisé de qualité en ce qui concerne la prise en charge de son vieillissement.

... A continuer d'accompagner les bénéficiaires du RMI par la promotion d'actions innovantes (comme le forum des services à la personne organisé en 2007).

... A accompagner les jeunes dans l'installation au 1er logement.

... A valoriser le canton comme territoire d'accueil touristique et culturel par la poursuite de l'équipement des communes (restauration des équipements publics, constructions nouvelles, soutien à l'hébergement touristique, soutien aux musées de proximité, soutien à l'office de tourisme, soutien aux associations).

... A mettre en place un conseil cantonal de concertation de 60 membres, comprenant 20 élus (2 par commune) / 20 associations (2 par commune) / 20 habitants (2 par commune) pour débattre de toutes les questions d'intérêt cantonal comme l'accueil de la petite-enfance et l'hébergement des personnes âgées et handicapées.

... A valider avec la population le schéma des déplacements sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois avec mes collègues conseillers généraux d'Armentières et de la Bassée.

> Pour lutter contre les nuisances et sécuriser les déplacements, avec les maires et les associations concernées, nous mettrons en place un schéma cantonal des pistes cyclables et un schéma cantonal de hiérarchisation des poids lourds.

L'expérience acquise est précieuse.

Continuons ensemble pour imaginer en concertation l'avenir de notre canton.